

N° 29 . 21 Février 2020

District Haute-Vienne**Siège social :**

4 rue de La Rochefoucauld
87000 LIMOGESH

Accueil :**Secrétariat :**

Tél. : 05.55.77.35.40

Fax : 05.55.77.08.34

Messagerie : district@foot87.fff.fr**Site internet :**

<http://foot87.fff.fr/cg/2408/www/index.shtml>

Adresse postale :

BP 1036
87050 LIMOGES Cedex

Horaires d'ouverture des**Bureaux :**

Du lundi au Vendredi :
8H00 à 12H00 - 13H00 à 17H00

Agenda**Mardi 25 Février 2020 à 18H30 :**

But Eclair à Séréilhac

Mercredi 26 Février 2020 à**17H00 :**Commission de Surveillance des
Opérations Electorales**Jeudi 27 Février 2020 à 18H00 :**

Statuts et Règlements

Lundi 09 mars 2020 à 18H30 :

Commission Technique

Lundi 09 Mars 2020 à 19H00 :

Réunion avec Sport Universitaire

**Sommaire:**

Procès-verbaux : p 2 à 22
Championnats Seniors - Jeunes .
. Foot Féminin - Statut de
l'Arbitrage - Foot Animation -
Arbitrage

Partenaires : p 23

Rédactionnel : p 24 à 26
Point sur le championnat .
Récompenses Esprit Foot

REMISE DU LABEL EFF A EYMOUTIERS

Le District a terminé ses remises du Label EFF par une visite dans le club d'EYMOUTIERS.

Le club a pu remettre le Label LFNA EFF et le prix encouragement club de jeunes par le Crédit Agricole et le District de la Haute-Vienne de Football.

Félicitations au club d'EYMOUTIERS pour son travail en direction des jeunes.





BUT ECLAIR CHALLENGE Bernard DEMARS :

MATCH N. 50410.2 ST JOUVENT / FC 2 VALLEES D3 POULE D DU 16/2/2020

Arbitre : M. GHOBINI Hamid

But marqué après 1 minute et 12 secondes de jeu.

Buteur : M. BOULANGER Franck

Vainqueur : ST JOUVENT

POLE COMPETITIONS

COMMISSION DES CHAMPIONNATS ET COUPES SENIORS :

REUNION DU 19 FEVRIER 2020

PV N. 29

PRESENTS : MM. PRINSAUD - BALLOUFAUD . GIRAUD - FRUGIER . GASCHET (CDA) - ZABALETA

EXCUSES : MM. VILLEGER - ROUDIER

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la présente notification en application des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision pour les litiges concernant les rencontres de Coupes et lors des 4 dernières journées des championnats départementaux selon les dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F. (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.A.)

COURRIEL DE M. SAMIR ABBASI – Secrétaire du FC VIGENAL :

La commission signale au club du FC VIGENAL qu'elle est responsable de la mise en place des calendriers et de toutes modifications dues à différents problèmes (exemple : intempéries . matches en retard . matches en retard de la LFNA etc).

Toute modification est faite en respectant au maximum l'intérêt des clubs dans la mesure du possible.

En conséquence, la commission maintient les modifications faites.



SENIORS D3 SUPER U :

MATCH N. 50280.2 CS FEYTIAT (3) SUSSAC D3 POULE B DU 16/2/2020

Vu les précisions portées sur le mail du club de SUSSAC (M. LAUBARY - Secrétaire)

La commission,

- Constate le forfait de SUSSAC
- Enregistre le résultat suivant :

CS FEYTIAT (3) : 3 (3 points) SUSSAC : 0 (-1 point)

Amende de 48 " au club de SUSSAC pour son 1^{er} forfait.

MATCH N. 50453.1 ST JUNIEN (3) / SEREILHAC D3 POULE D DU 1/3/2020 (remis du 14/12/2019)

Vu l'accord écrit des deux clubs,

Match à jouer le 29 Février 2020 à 20 H à ST JUNIEN

SENIORS D4 :

MATCH N. 50736.1 ST PRIEST S/AIXE (2) / LIMOGES ST LOUIS/VAL (2) D4 POULE E DU 23/2/2020 (remis du 22/9/2019)

Suite au tirage du Challenge des Réserves

Le match pré-cité est reporté à une date ultérieure.

MATCH N. 50677.2 COUSSAC BONNEVAL / ST MAURICE LES BROUSSES D4 POULE D DU 16/2/2020

Vu les précisions portées sur le mail du club de ST MAURICE LES BROUSSES (M. DEGUILHEM-Président)

La commission,

- Constate le forfait de ST MAURICE LES BROUSSES
- Enregistre le résultat suivant :

COUSSAC BONNEVAL : 3 (3 points) ST MAURICE LES BROUSSES : 0 (-1 point)

Amende de 48 " au club de ST MAURICE LES BROUSSES pour son 1^{er} forfait.

MATCH N. 50686.1 FOOT SUD 87 (3) / USECOUZEIX/CHAPTELAT (3) D4 POULE D DU 1/3/2020 (remis du 15/12/2019)

Vu le mail de M. DESROCHE Sylvain,

Match à jouer le 23 Février 2020 à 13 H à PIERRE BUFFIERE.

MATCH N. 50720.1 PAYS AREDIEN (2) / ST MAURICE LES BROUSSES D4 POULE D DU 1/3/2020 (remis du 15/12/2019)

Vu l'accord écrit des deux clubs,

Match à jouer le 29 février 2020 à 20 H à ST YRIEIX LA PERCHE.

MATCH N. 50783.1 FCCO (2) / SEREILHAC (2) D4 POULE E DU 1/3/2020 (remis du 15/12/2019)

Vu l'accord écrit des deux clubs,

Match à jour le 22 mars 2020 à 15 H à ORADOUR SUR VAYRES.

SENIORS D5 :

MATCH N. 50942.2 LA PORCHERIE / CAPO LIMOGES D5 POULE B DU 16/2/2020

- Vu le courrier de l'US LA PORCHERIE
- Vu le courrier du CAPO LIMOGES

La commission,

- Enregistre le résultat suivant :

LA PORCHERIE : 2 (0 point) CAPO LIMOGES : 6 (3 points)



MATCH N. 50986.1 CAPO LIMOGES / BONNAC LA COTE (2) D5 POULE B DU 1/3/2020 (remis du 15/12/2019)

Vu l'occupation du terrain (rugby)

Match à jouer le 1^{er} mars 2020 à 12 H 30 sur le terrain du CAPO LIMOGES.

MATCH N. 51020.2 FEUILLARDIERS (2) / AC TURQUE D5 POULE C DU 15/3/2020

Vu la demande du club de l'JS FEUILLARDIERS

Et dans l'attente de la réponse de l'AC TURQUE

- Match maintenu à la date prévue au calendrier.

COUPE ET CHALLENGES :

COUPE DE LA HAUTE-VIENNE
APPEL A CANDIDATURE :

Les clubs intéressés pour l'organisation :

- **des ½ Finales Coupe de la Haute-Vienne** qui auront lieu les 20 et 21 mai 2020
- **Et de la FINALE Coupe de la Haute-Vienne** qui aura lieu le 1^{er} JUIN 2020

Sont priés de faire acte de CANDIDATURE auprès du district.

SAISIE RESULTATS INTERNET

SEMAINE DU 10 AU 16 FEVRIER 2020

Application des dispositions de l'article 25 des Règlements Généraux du district de la Haute-Vienne

AUZANCES . GJ POLE SUD CREUSE . FOOT GENERATION 2000 - AMICALE FRANCO PORTUGAISE . FC VIGENAL (10 " + 3 " pour absence de rapport) . PEYRAT DE BELLAC (10 ") . FC 2 VALLEES (10 ") . ST JOUVENT.

MISE A JOUR DU CALENDRIER :

La journée N. 10 des 14 et 15 décembre 2019 **est REPORTEE aux :**

29 Février 2020

1^{er} mars 2020

Même heure – même lieu

Le 3^{ème} tour du Challenge du District Marcel PAILLER prévu les 1^{er} et 2 Février est **REPORTE aux :**

22 – 23 Février 2020

A 15 H – même lieu

Les 1/16^{ème} de Finale du Challenge du Challenge des Réserves prévus les 1^{er} et 2 Février e sont **REPORTEES aux :**

22 – 23 Février 2020

A 15 H – même lieu

Les matches suivants sont REPORTEES au :

23 FEVRIER 2020

A 15 H :

**D2 INTERSPORTS :****POULE B :**

- N. 50161.1 LA ROCHE LA BEILLE / ST LEONARD DE NOBLAT (2) du 17/11/2019

D3 SUPER U :**POULE A :**

- N. 50246.1 NANTIAT (2) / ABBSJLC (2) du 30/11/2019

POULE B :

- N. 50293.1 LE PALAIS SUR VIENNE (3) / RILHAC RANCON (3) du 17/11/2019

D4 :**POULE A :**

- N. 50512.1 CIEUX VAULRY / FC VIGENAL (2) du 8/12/2019

POULE B :

- N. 50554.1 ST PARDOUX / ANF87 (2) du 17/11/2019

POULE D :

- N. 50686.1.1 FOOT SUD 87 (3) USECOUZEIX/CHAPTELAT (3) DU 17/11/2019
- N. 50689.1 ST MAURICE LES BROUSSES / BOSMIE (2) du 17/11/2019
- N. 50687.1 PAYS AREDIEN (2) / FLAVIGNAC DU 17/11/2019 : à 13 H à LADIGNAC LE LONG.

POULE E :

- N. 50736.1 ST PRIEST S/AIXE (2) / ST LOUIS/VAL (2) du 22/9/2019
- N. 50758.1 LIMOGES LANDOUGE FOOT (3) / SEREILHAC (2) du 12/1/2020 (remis du 10/11/2019)

D5 :**POULE A :**

- N. 50885.1 E. ANF87/BESSINES/MORTEROLLES (3) / ST GEORGES LES LANDES (2) DU 20/10/2019
- N. 50898.1 NANTIAT (4) / LUSSAC LES EGLISES (2) du 24/11/2019 : à 13 H

**MATCHES REMIS A UNE DATE ULTERIEURE
(PROGRAMMES INITIALEMENT LE 19 JANVIER 2020) :**

D2 INTERSPORTS :**POULE A :**

- N. 50095.1 LUSSAC LES EGLISES / ST VICTURNIEN DU 17/11/2019

POULE B :

- N. 50159.1 LA GENEYTOUSE / US FEUILLARDIERS DU 17/11/2019

D4 :**POULE D :**

- N. 50685.1 VERNEUIL SUR VIENNE (3) / FC BOISSEUIL (2) du 17/11/2019

POULE E :

- N. 50753.1 ST VICTURNIEN (2) / FCCL (2) du 17/11/2019

D5 :**POULE A :**

- N. 50891.1 ST GEORGES LES LANDES (2) / FRATERNELLE FOOT (2) du 17/11/2019

**L'animateur de la commission,
Jean-Luc PRINSAUD**



COMMISSION GESTION DES COMPETITIONS JEUNES :

REUNION du 11 FEVRIER 2020

PV N. 23

PRESENTS : MM. VERGONZANNE . CASSAT . PIRRON . SEJOTTE

EXCUSES : MM. BARRAT . PLEINEVERT

La Commission prend bonne note du mail du Club du Palais concernant l'organisation des Finales de Coupes et Challenges Jeunes U17 et U15 du 06 Juin 2020.

La Commission prend bonne note du mail du Club de Saint Léonard de Noblat concernant l'organisation de la Finale de Coupe U19 Challenge J Roche.

CHAMPIONNATS U17 - U15

Championnat U15 D2 Poule A

MATCH N°52077 1 FEUILLARDIERS 1 / AIXE S VIENNE 3 U15 D2 Poule A DU 25/01/2020

Non joué le 25/01/2020

Report programmé initialement le 22/02/2020

Reporté à une date à déterminer (date du 22/02 réservée pour matchs de coupes du 1^{er} Février)

Modification du calendrier

U15 D2 Poule C :

Afin de le rendre plus équitable en matière de Déplacements le calendrier est modifié de la façon suivante :

Match N° 52142 1 E ANF87 BESSINES FRAT 3 / LIMOGES BASTIDE 1 U15 D2 Poule C

DU 15/02/2020

La rencontre est inversée et se déroulera à **14h sur le terrain de la Bastide**

Match N° 52156 1 FOLLES 1 / ST LEONARD ST JUST 1 U15 D2 Poule C

DU 04/04 /2020

La rencontre est inversée et se déroulera sur le terrain de Moissanes

COUPE U19 CHALLENGE JEAN ROCHE

TIRAGE DU PREMIER TOUR : 1/ 4 de Finale du 01 Février 2020 (non joué)

Reporté au samedi 22 Février 2020

Si les clubs se mettent d'accord les rencontres peuvent se jouer avant cette date

Match N°1 : FEYTIAT 2 / LIMOGES FOOT 1

Match N°2: PANAZOL1 / BEAUNE les MINES1

Match N°3: LIMOGES LANDOUGE FOOT1 / CONDAT 1

Match N°4 : LIMOGES ES BEAUBREUIL1 / EXEMPT

1/2 FINALE :

Match 1 ; Vainqueur match N°1 contre Vainqueur match N° 3

Match 2; Vainqueur match N°2 contre LIMOGES ES BEAUBREUIL 1

**COUPE U17 CHALLENGE MAURICE BONNET****TIRAGE du DEUXIEME TOUR du 22 Février 2020**

- Match N°1 :** Limoges Beaubreuil 1 / Rilhac Rancon 1
- Match N°2:** Fun 87GJ 1 / Aixe 1
- Match N°3:** Couzeix Chaptelat 1 / St Léonard St Just Foot Sud 1
- Match N°4 :** Val de Vienne 1 / Le Palais AFP 1
- Match N°5 :** Limoges Alouette 1 / Couzeix Chaptelat 2
- Match N°6:** Occitane 1 / Limoges Lafarge 1
- Match N°7:** Ambazac 1 / Limoges Bastide 1
- Match N°8:** Isle Condat 2 / Exempt

COUPE CONSOLANTE U17**TIRAGE du PREMIER TOUR du 22 Février 2020**

- Match N°1 :** FC 2 Vallées Fccco Sereihac 1 / E Bessines Anf 87 2
- Match N°2:** ST Léonard ST Just Foot Sud 2 / Feytiat 1
- Match N°3:** E Veyrac St Gence 1 / Bosmie L'Aiguille 1
- Match N°4 :** Pays Arédien Feuillardiers 1 / Exempt

COUPE U15 CHALLENGE ROGER LEGER**TIRAGE du DEUXIEME TOUR du 01 Février 2020 (non joué)**

Reporté au samedi 22 Février 2020
Si les clubs se mettent d'accord, les rencontres peuvent se jouer avant cette date

- Match N°1 :** Rilhac Rancon 1 / E Chat NE Eym la Crois 1
- Match N°2:** Limoges ES Beaubreuil 1 / Rilhac Rancon 2
- Match N°3:** E ANF Bessines la Frat 2 / Pays Arédien 1
- Match N°4 :** **Limoges Foot 1 / E ANF Bessines la Frat 1 joué le Mercredi 05 Février**
- Match N°5 :** Verneuil 1 / Limoges Alouette 1
- Match N°6:** FUN87 GJ 1 / St Léonard St Just 1
- Match N°7:** Le Palais 1 / Aixe 1
- Match N°8:** Séreilhac Fcco 1 / E Bonnac Beaune 1



COUPE CONSOLANTE U15

TIRAGE du PREMIER TOUR du 01 Février 2020 (non joué)

Reporté au samedi 22 Février 2020

Si les clubs se mettent d'accord les rencontres peuvent se jouer avant cette date

Match N°1 : Isle 2 / Limoges Lafarge 1

Match N°2: Saint Junien 1 / Roch FC 2 Vallées 1

Match N°3: E AFP le Palais 2 / Val de Vienne Veyr St Gence 1

Match N°4 : Feuillardiers 1 / Aix sur Vienne 2

Match N°5 : E St Jouvent Nantiat 1 / Foot Sud 87 1

Match N°6: E Couzeix Chapt Nieul Peyr 1 / Feytiat 2 **terrain Michel Moreau a Nieul**

Match N°7: Folles 1 / GJ EFPN 1

Ci-dessous le **calendrier prévisionnel** de la 2^{ème} phase championnat 2019/2020

D87/CJ / CALENDRIER U19/U17/U15 2ème PHASE 2019/2020

DATES	04/01	11/01	18/01	25/01	01/02	08/02	15/02	22/02	29/03	07/03	14/03	21/03	28/03
U19				xxxxx	xxxxxx	xxxxxx	R3	coupe		COUPE	R4		R5
U17/D1	xxxxxxx	xxxxx	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	xxxxxx	J3	COUPE		COUPE	J4	COUPE	J5
U17/D2	xxxxxxx	xxxxx	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	xxxxxx	J3	COUPE		COUPE	J4	COUPE	J5
U15/D1	xxxxxxx	xxxxx	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	xxxxxx	J3	coupe		COUPE	J4	COUPE	J5
U15/D2	xxxxxxx	xxxxx	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	xxxxxx	J3	coupe		COUPE	J4	COUPE	J5

DATES	04/04	11/04	18/04	25/04	01/05	02/05	09/05	16/05	21/05	23/05	30/05	06/06	13/06
U19	R6	R7					R8			R9		COUPE	
U17/D1	J6	J7	MR			Coupe 1/4	J8	MR	Coupe 1/2	J9		COUPE	
U17/D2	J6	J7	MR			Coupe 1/4	J8	MR	Coupe 1/2	J9		COUPE	
U15/D1	J6	J7	MR			Coupe 1/4	J8	MR	Coupe 1/2	J9		COUPE	
U15/D2	J6	J7	MR			Coupe 1/4	J8	MR	Coupe 1/2	J9		COUPE	

L'animateur de la Commission
Bernard VERGONZANNE

Le secrétaire de Commission
Claude CASSAT



**REUNION du 18 FEVRIER 2020
PV N. 24**

PRESENTS : MM. VERGONZANNE . CASSAT . PIRRON . SEJOTTE

EXCUSES : MM. BARRAT . PLEINEVERT

Suite aux candidatures reçues et sur proposition de la Commission des Jeunes, le Comité de Direction en date du 17 Février a émis un avis favorable aux organisations des Finales Coupes et Challenges :

Le Palais sur Vienne le **samedi 06 Juin 2020**

U15 Challenge Roger Léger et Coupe Consolante

U17 Challenge Maurice Bonnet et Coupe Consolante

St Léonard de Noblat le **samedi 30 Mai 2020**

U19 Challenge Jean Roche

CHAMPIONNATS U17 - U15

Championnat U15 D2 Poule A

MATCH N°52077 1 FEUILLARDIERS 1 / AIXE S VIENNE 3 U15 D2 Poule A DU 25/01/2020

Non joué le 25/01/2020

Report programmé initialement le 22/02/2020

Reporté à une date à déterminer (date du 22/02 réservée pour matchs de coupes du 1^{er} Février)

Journée du 15 Février 2020

Match N° 52042 1 E AFP LE PALAIS (2) 1 / E USEC NIEUL PEYR 1 U15 D1 Poule unique du 15/02/2020

Vu le mail de AFP en date du 15 Février 2020:

La Commission,

- Constate le forfait de E AFP LE PALAIS (2) 1
- Enregistre le résultat suivant :

E AFP LE PALAIS(2) 1 : 0 (- 1 point) E USEC NIEUL PEYRIL 1 : 3 (3 points)

Amende de 27 " au club Amicale Franco Portugaise (527359) pour son deuxième forfait

Match N° 52142 1 LIMOGES BASTIDE 1 / ANF BESSINES FRAT 3 U15 D2 Poule C du 15/02/2020

Vu la saisie des résultats :

La Commission

Constate le forfait de ANF BESSINES FRAT 3

Enregistre le résultat suivant :

LIMOGES BASTIDE: 3 (3points) ANF BESSINES FRAT 3 : 0 (-1 point)

Amende de 22 " au club ANF87 (581314) pour son premier forfait



COUPE U19 CHALLENGE JEAN ROCHE

TIRAGE DU PREMIER TOUR : 1/ 4 de Finale du 01 Février 2020 (non joué)

Reporté au samedi 22 Février 2020

Si les clubs se mettent d'accord les rencontres peuvent se jouer avant cette date

Match N°1 : FEYTIAT 2 / LIMOGES FOOT 1

Match N°2: PANAZOL1 / BEAUNE les MINES1

Match N°3: LIMOGES LANDOUGE FOOT1 / CONDAT 1

Match N°4 : LIMOGES ES BEAUBREUIL1 / EXEMPT

1/2 FINALE :

Match 1 ; Vainqueur match N°1 contre Vainqueur match N° 3

Match 2; Vainqueur match N°2 contre LIMOGES ES BEAUBREUIL 1

COUPE U17 CHALLENGE MAURICE BONNET

TIRAGE du DEUXIEME TOUR du 22 Février 2020

Match N°1 : Limoges Beaubreuil 1 / Rilhac Rancon 1

Match N°2: Fun 87GJ 1 / Aix 1 **Stade Joli Bois à BELLAC**

Match N°3: Couzeix Chaptelat 1 / St Léonard St Just Foot Sud 1

Match N°4 : Val de Vienne 1 / Le Palais AFP 1 **Dimanche 23 Février à 15h30 à Chaillac**

Match N°5 : Limoges Alouette 1 / Couzeix Chaptelat 2 **mercredi 19 Février à 19h**

Match N°6: Occitane 1 / Limoges Lafarge 1

Match N°7: Ambazac 1 / Limoges Bastide 1

Match N°8: Isle Condat 2 / Exempt

LE Club de Limoges Foot étant encore qualifié en Coupe Nouvelle Aquitaine U17 ne rentrera plus en Coupe Départementale.

La Commission transmet le dossier au service comptabilité pour régularisation

COUPE CONSOLANTE U17

TIRAGE du PREMIER TOUR du 22 Février 2020

Match N°1 : FC 2 Vallées Fcco Ser 1 / E Bessines Anf 87 2 **à 16h à Oradour sur Vayres**

Match N°2: ST Léonard ST Just Foot Sud 2 / Feytiat 1

Match N°3: E Veyrac St Gence 1 / Bosmie Laiguille 1 **terrain de St Gence**

Match N°4 : Pays Arédien Feuillardiers 1 / Exempt

**COUPE U15 CHALLENGE ROGER LEGER**

TIRAGE du DEUXIEME TOUR du 01 Février 2020 (non joué)

Reporté au samedi 22 Février 2020

Si les clubs se mettent d'accord, les rencontres peuvent se jouer avant cette date

Match N°1 : Rilhac Rancon 1 / E Chat NE Eym la Crois 1

Match N°2 : Limoges ES Beaubreuil 1 / Rilhac Rancon 2

Match N°3 : E ANF Bessines la Frat 2 / Pays Arédien 1

Match N°4 : **Limoges Foot 1 / E ANF Bessines la Frat 1 joué le Mercredi 05 Février**

Match N°5 : Verneuil 1 / Limoges Alouette 1

Match N°6 : _FUN87 GJ 1 / St Léonard St Just 1

Match N°7 : Le Palais 1 / Aixe 1

Match N°8 : Séreilhac Fcco 1 / E Bonnac Beaune 1

COUPE CONSOLANTE U15

TIRAGE du PREMIER TOUR du 01 Février 2020 (non joué)

Reporté au samedi 22 Février 2020

Si les clubs se mettent d'accord les rencontres peuvent se jouer avant cette date

Match N°1 : Isle 2 / Limoges Lafarge 1 **à 13h stade du Gondeau**

Match N°2 : Saint Junien 1 / Roch FC 2 Vallées 1

Match N°3 : E AFP le Palais 2 / Val de Vienne Veyr St Gence 1

Match N°4 : Feuillardiers 1 / Aixe sur Vienne 2

Match N°5 : E St Jouvent Nantiat 1 / Foot Sud 87 1

Match N°6 : E Couzeix Chapt Nieul Peyr 1 / Feytiat 2 **terrain Michel Moreau a Nieul**

Match N°7 : Folles 1 / GJ EFPN 1



Ci-dessous le calendrier prévisionnel de la 2^{ème} phase championnat 2019/2020

D87/CJ / CALENDRIER U19/U17/U15 2^{ème} PHASE 2019/2020

DATES	04/01	11/01	18/01	25/01	01/02	08/02	15/02	22/02	29/03	07/03	14/03	21/03	28/03
U19				xxxxx	xxxxxx	xxxxxx	xxxxxxx	coupe		COUPE	R4		R5
U17/D1	xxxxxxx	xxxxx	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	xxxxxx	xxxxxxx	COUPE		COUPE	J4	COUPE	J5
U17/D2	xxxxxxx	xxxxx	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	xxxxxx	xxxxxxx	COUPE		COUPE	J4	COUPE	J5
U15/D1	xxxxxxx	xxxxx	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	xxxxxx	xxxxxxx	coupe		COUPE	J4	COUPE	J5
U15/D2	xxxxxxx	xxxxx	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	xxxxxxx	xxxxxxx	coupe		COUPE	J4	COUPE	J5

DATES	04/04	11/04	18/04	25/04	01/05	02/05	09/05	16/05	21/05	23/05	30/05	06/06	13/06
U19	R6	R7					R8			R9		COUPE	
U17/D1	J6	J7	MR			Coupe 1/4	J8	MR	Coupe 1/2	J9		COUPE	
U17/D2	J6	J7	MR			Coupe 1/4	J8	MR	Coupe 1/2	J9		COUPE	
U15/D1	J6	J7	MR			Coupe 1/4	J8	MR	Coupe 1/2	J9		COUPE	
U15/D2	J6	J7	MR			Coupe 1/4	J8	MR	Coupe 1/2	J9		COUPE	

L'animateur de la Commission
Bernard VERGONZANNE

Le secrétaire de Commission
Claude CASSAT

COMMISSION FOOTBALL FEMININ

REUNION DU 18 FEVRIER 2020
P.V. N°23

PRÉSENTS : MMES MUHLEBACH - FLACASSIER - MACARIE . MM. PEYMIRAT . RAMPNOUX . DEFAYE . BARRAT - GIRAUD - THARAUD

EXCUSES : MME NOIRE . M. DUPUY

Les décisions prises lors de cette réunions sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF. Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.



Championnat Senior à 8 – 2nde phase

D2, poule A :

MATCH N°51928.1 ENT CHAMPAGNAC/FEUILLARDIERS (1) / EYMOUTIERS (1) DU 09/02/2020

Suite à la réception du courriel du club d'EYMOUTIERS,

La Commission :

- Constate le forfait d'EYMOUTIERS (1)
- Enregistre le résultat suivant :

ENT CHAMPAGNAC/FEUILLARDIERS (1) : 3 (3 pts) - EYMOUTIERS (1) : 0 (-1 pt)

- Débite le club d'EYMOUTIERS de la somme de 20" pour son 1er forfait.

FESTIVAL U13 PITCH

RAPPEL

La finale départementale aura lieu le samedi 04 avril 2020.

- Engagement via FOOTCLUBS jusqu'au 22 mars 2020
- Équipes composées de U12F-U13F avec maximum 3U11F
- Engagement gratuit
- 1 équipe qualifiée pour la Finale Régionale Les 2 et 3 MAI 2020

Prévisionnel Plateaux E.F.F. 87 – 2ème Phase

RAPPEL :

DATE	CLUB SUPPORT	LIEU ET HORAIRE
08/02/2020	F.C.C.O.	Matin à Oradour s/ Vayres
15/02/2020	Occitane	AM
22/02/2020	Foot Sud 87	AM Pierre-Buffière
14/03/2020	Aixe sur Vienne	Matin
21/03/2020	Rilhac Rancon	Matin
28/03/2020	ANF87	AM St Hilaire la Treille
04/04/2020	Le Palais sur Vienne	Matin stade Jules Ferry
18/04/2020	Eymoutiers	AM
16/05/2020	LFC87	Matin St Lazare
30/05/2020	District87	Journée 100% féminine
06/06/2020	Foot Sud87	AM Pierre-Buffière
13/06/2020	F.C.C.O.	Matin Oradour s/ Vayres

Horaires des plateaux :

- ***Matin rdv 9h30, début à 10***
- ***Après-midi rdv 14h, début 14h30***



RETOUR FEUILLE DE MATCH ET DE PLATEAU

Article 25 - Formalités d'après-match et homologation - REGLEMENTS GENERAUX LFNA A . Transmission de la Feuille de Match

1/ Se reporter à l'article 139 bis des Règlements Généraux de la F.F.F pour la transmission de la F.M.I.

2/ Pour les feuilles de match « papier », l'envoi incombe au club recevant dans les 24H à l'organisme organisateur de la compétition, ou au club organisateur si la rencontre se déroule sur un terrain neutre.

3/ Tout manquement à ce délai pourra être passible d'une amende financière, sauf si la transmission de la FMI résulte d'un souci informatique dont le club apportera la preuve à l'organisme compétent.

La commission rappelle que chaque compétition, ont des documents appropriés et qu'ils doivent être remplis correctement.

Si besoin la commission se tient à votre disposition pour un rappel sur la façon dont les remplir.

Un petit rappel à nous tous éducatrices et éducateurs pour le plaisir de jouer de nos joueuses : les plateaux EFF se déroulent sur 3 catégories U6F/U7F, U8F/U9F/U10F et U11F/U12F/U13F à chaque plateau des ententes sont constituées pour permettre à tout le monde de jouer dans leur catégorie, merci à tous de respecter cela afin que nos jeunes filles puissent prendre du plaisir à jouer ensemble.

Coupe U14F-U17F

Afin que les équipes aient plus de rencontres, la Commission organise cette saison, cette coupe sur plusieurs journées.

Equipes engagées :

- Limoges Beaubreuil
- ANF87
- Isle
- Eymoutiers
- Fun 87
- EFVV
- Entente Saint Jouvent/FCCO
- Entente Ambazac/Fraternelle/Magnac

Dates retenues : 07/03/2020 match aller . 18/04/2020 matchs retour . 30/05/2020 phases finales.

A l'issu des deux journées, les 4 équipes vainqueurs joueront des phases finales et les 4 perdantes une consolante le tout sur la journée 100% féminine, le 30/05/2020.

MATCHS ALLER 07/03/2020

MATCH 1 : EYMOUTIERS / ISLE

MATCH 2 : LIMOGES BEAUBREUIL / ENTENTE AMBAZAC-FRATERNELLE-MAGNAC

MATCH 3 : EF VAL DE VIENNE / ANF87

MATCH 4 : FUN87 / ENTENTE SAINT JOUVENT-FCCO

MATCHS RETOUR 18/04/2020

MATCH 1 : ISLE / EYMOUTIERS

MATCH 2 : ENTENTE AMBAZAC-FRATERNELLE-MAGNAC / LIMOGES BEAUBREUIL

MATCH 3 : ANF87 / EF VAL DE VIENNE

MATCH 4 : ENTENTE SAINT JOUVENT-FCCO / FUN87

Le règlement de la compétition sera envoyé ultérieurement aux équipes.



Coupes Futsal Haute-Vienne

CHALLENGE FUTSAL FETIS/LAHITTE

FINALE : LIMOGES FC / F.C.C.O. le **Vendredi 13 mars 2020 à 20h, rdv 19h30**

2x20 minutes, mi-temps de 10 minutes

Pause coaching à chaque période de jeu de 10q

Gymnase de COMPREIGNAC

COUPE U14F-U17F FUTSAL

FINALE : LIMOGES FC / A.N.F. 87. le **Vendredi 13 mars 2020 à 19h, rdv 18h30**

2x25 minutes, mi-temps de 10 minutes

Pause coaching à chaque période de jeu de 12q0

Gymnase de COMPREIGNAC

La secrétaire de séance :

Aude MUHLEBACH

POLE REGLEMENTS APPLICATIONS

COMMISSION STATUT DE L'ARBITRE

Réunion du 13 FEVRIER 2020

PV N. 5

PRESENTS : MM. CACOUT. RAFFIER - EDME - LAUMONIER

EXCUSES : MM. MISTOIHI - ZABALETTA - PLEINEVERT

Toutes les décisions publiées dans ce procès-verbal tiennent lieu de **notifications officielles aux clubs**. Elles sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel du District de la Haute Vienne dans les conditions de délai . **7 jours** à partir du lendemain de la notification du présent procès-verbal . et conformément aux dispositions de l'article 30 des RG de la LFNA dans le cadre des articles 188 et 190 des RG de la FFF.

ARBITRES REÇUS AUX DERNIERS EXAMENS de la SAISON 2019/20

Les arbitres reçus à ces examens pourront couvrir leur club si les deux conditions suivantes sont remplies :

- que leur dossier d'arbitre soit validé
- avoir assuré leur quota de matchs (6)

La situation définitive sera examinée lors de l'étude de la couverture des clubs au 15 juin 2020.



CONSEIL

Afin de ne pas être surpris lors de la vérification de la situation de votre club au 15/06, vous voudrez bien vérifier sur « FOOTCLUBS » que vos arbitres seront à même de remplir le quota de rencontres à arbitrer, soit :

- 6 pour les arbitres reçus à un examen lors de la saison 2019/20
- 16 pour les autres dont 8 lors des rencontres retour
- 12 pour les très jeunes arbitres

Attention, certains clubs n'ont toujours pas fait les dossiers pour leurs nouveaux arbitres, mais si, d'ici le 15 juin les conditions ci-dessus sont remplies, le club pourra être couvert.

DEMANDE DE CHANGEMENT DE CLUB

Dossier ALLOGO ABA'A Dieudonné (demande de rattachement au club de l'Elan Sportif

Cet arbitre a renouvelé son dossier le 31 juillet au club du Limoges FC

La Commission,

- Constatant que le Comex (Comité Exécutif de la FFF) a, dans sa réunion du 24 janvier
 - a pris acte de la liquidation judiciaire du Limoges FC prononcée par le Tribunal Judiciaire de Limoges
 - déclaré les équipes « seniors » du club forfait général
 - transmis à la nouvelle entité les droits sportifs du Limoges FC en ce qui concerne les jeunes et les féminines
 - permis aux joueurs de quitter le club du Limoges FC sans être mutation
- dit que par analogie avec la situation des joueurs et en application de l'article 33 c) (modification de situation personnelle) du Statut de l'Arbitrage, l'arbitre peut changer de club car celui auquel il appartenait n'existe plus ayant été radié le 24/01/2020
- **dit que Mr ALLOGO ABA'A Dieudonné couvre le club de l'Elan Sportif dès la saison 2019/2020.**

LISTE DES CLUBS EN INFRACTION AU STATUT DE L'ARBITRAGE AU 31 JANVIER 2020 (application article 48 de ce statut)

D1

VIGENAL FC

1^{ère} saison d'infraction, manque un arbitre, amende 120 "

BEAUNE les MINES

1^{ère} saison d'infraction, manque un arbitre, amende 120 "

D3

AUREIL-EYJEAUX

3^{ème} saison d'infraction, manque 1 arbitre, amende de 156 "

FCCL

1^{ère} année d'infraction, manque 1 arbitre, amende de 52 "

AS FRANCO KURDES

1^{ère} année d'infraction, manque un arbitre, amende de 52 "

D4

BUJALEUF

2^{ème} saison d'infraction, manque un arbitre, amende 104 "

CIEUX-VAULRY

3^{ème} saison d'infraction, manque 1 arbitre, amende 156 "

La BAZEUGE

3^{ème} année d'infraction, manque 1 arbitre, amende de 156 ", en application des dispositions de l'article 47.5 du Statut de l'Arbitrage « lorsqu'un club a régularisé sa situation, les sanctions sportives et financières reprennent effet en cas de nouvelle infraction et sont appliquées au niveau de la dernière pénalité, si elle a été en règle pendant une saison »

Le THEIL les BILLANGES

2^{ème} saison d'infraction, manque un arbitre, amende de 104 "

MOISSANNES

4^{ème} saison d'infraction, manque un arbitre, amende 208 "

NOUIC/MEZIERES

2^{ème} année d'infraction, manque 1 arbitre, amende de 104 "

ROYERES

1^{ère} année d'infraction, manque un arbitre, amende de 52 "

St BONNET de BELLAC

1^{ère} année d'infraction, manque un arbitre, amende de 52 "

St MAURICE les BROUSSES

3^{ème} année d'infraction, manque 1 arbitre, amende de 156 "

D5La PORCHERIE

3^{ème} saison d'infraction, manque un arbitre, pas d'amende financière en application de l'article 5 point 5 des RG du District de la Haute-Vienne.

SAUVIAT

1^{ère} année d'infraction, manque 1 arbitre, pas d'amende financière en application de l'article 5 point 5 des RG du District de la Haute-Vienne

LIMOGES CAPO

1^{ère} année d'infraction, manque un arbitre, pas d'amende financière en application de l'article 5 point 5 des RG du District de la Haute-Vienne

LIMOGES AC TURQUE

1^{ère} année d'infraction, manque un arbitre, pas d'amende financière en application de l'article 5 point 5 des RG du District de la Haute-Vienne

CHAMPNETERY

3^{ème} saison d'infraction, manque un arbitre, pas d'amende financière en application de l'article 5 point 5 des RG du District de la Haute-Vienne.

RAPPEL REGLEMENTAIRE (application article 47 du Statut de l'Arbitrage)

La commission vous rappelle que outre les sanctions financières réglementaires, les sanctions sportives suivantes seront applicables :

- club en 3^{ème} saison et plus d'infraction : interdiction d'accéder à la division supérieure dès le début de la saison 2020/21 et six joueurs mutés en moins pour l'équipe hiérarchiquement la plus élevée pour toute la saison 2020/21
- club en 2^{ème} saison d'infraction : quatre joueurs mutés en moins pour l'équipe hiérarchiquement la plus élevée pour toute la saison 2020/21
- club en 1^{ère} saison d'infraction : deux joueurs mutés en moins pour l'équipe hiérarchiquement la plus élevée pour toute la saison 2020/21

L'animateur de la commission
Jean-Michel CACOUT

Le Secrétaire de séance
Jean-Marc RAFFIER



COMMISSION FOOT ANIMATION

REUNION DU 20 FEVRIER 2020

PV N° 20

PRESENTS : MME DELEBECQUE - M. COLOMBIER - COUDERT . FILLEUL

EXCUSES : MM. DESPLAT . DUPUY - LAYLA VOIX

Les décisions prises lors de cette réunions sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF.
Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

Le fait d'engager 1 ou plusieurs équipes dans les catégories U6-U7, U8-U9, U10-U11 et U12-U13, oblige les dirigeants et éducateurs à respecter le planning mis en place par la commission Foot Animation.

RETOUR FEUILLE DE MATCH ET DE PLATEAU

Article 25 - Formalités d'après-match et homologation - REGLEMENTS GENERAUX LFNA

A . Transmission de la Feuille de Match

- 1/ Se reporter à l'article 139 bis des Règlements Généraux de la F.F.F pour la transmission de la F.M.I.
- 2/ Pour les feuilles de match « papier », l'envoi incombe au club recevant dans les 24H à l'organisme organisateur de la compétition, ou au club organisateur si la rencontre se déroule sur un terrain neutre.
- 3/ Tout manquement à ce délai pourra être passible d'une amende financière, sauf si la transmission de la FMI résulte d'un souci informatique dont le club apportera la preuve à l'organisme compétent.

La commission rappelle que chaque compétition (Critérium U13, FESTIVAL U13 PITCH Challenge à 8 U13, Plateau U11, Challenge à 8 U11 et Futsal U11) ont des documents appropriés et qu'ils doivent être remplis correctement. Si besoin la commission se tient à votre disposition pour un rappel sur la façon dont les remplir. De plus, il a été rappelé lors des différentes réunions que les feuilles de licences en U11, U9 et U7 doivent être jointes à la feuille de plateau et non envoyer séparément. Nous recevons trop de feuille de licence isolées. La commission se réserve le droit d'amender les prochaines fois.

Catégorie U12-U13

Enfants nés en 2007 - 2008

JOURNEE N° 01 DU 01/02/2020

La commission propose aux clubs de se entendre pour planifier leur rencontre de la journée n°1 avant le 28/03/2020. Un mail devra être envoyé au District par les 2 clubs pour valider la date et l'horaire de la rencontre reportée. Dans le cas où les clubs ne se seraient pas entendu, la commission programme la journée le samedi 02/05/2020.



Départemental 1- Poule Unique

Match n° 52386.1 LIMOGES FOOT (2) . E.S BEAUBREUIL (1) : Samedi 22 février 2020

Match n° 52389.1 E. ST JOU/NAN (1) . A.N.F 87 (1) : Samedi 22 février 2020

Match n° 52390.1 A.S AIXE S/VIENNE (1) . U.S ST LEONARD (1) : Samedi 22 février 2020

Départemental 2 – Poule A

Match n° 52431.1 C.A RILHAC RANCON (1) . A.S AIXE S/VIENNE (2) : Samedi 22 février 2020

Départemental 2 – Poule B

Match n° 52446.1 J.A ISLE (2) . E. VAL DE VIENNE (1): Samedi 22 février 2020

Match n° 52448.1 U.S FEUILLARDIERS (1) . F.C DES 2 VALLEES (1) : Samedi 7 mars 2020

Départemental 2 – Poule D

Match n° 52476.1 A.S AMBAZAC (1) . U.S.E.C.C (1) : Samedi 22 février 2020

Match n° 52477.1 A.S ST LOUIS VAL (1) . E. BONN/BEAU/MAY (1) : Samedi 22 février 2020

Départemental 3 – Poule D

Match n° 52491.1 C.A RILHAC RANCON (2) . A.S AIXE S/VIENNE (3) : Samedi 22 février 2020

Match n° 52493.1 U.S BESSINES (1) . U.S ST LEONARD (2) : Samedi 22 février 2020

Départemental 4 – Poule A

Match n° 52552.1 S.C VERNEUIL (2) . A.S ST JUNIEN (2) : Samedi 22 février 2020

Match n° 52553.1 F.C DES 2 VALLEES (2) . J.A ISLE (3) : Samedi 22 février 2020

Départemental 4 – Poule B

Match n° 52568.1 FUN 87 H.L (2) . A.S ST LOUIS VAL (2) : Samedi 22 février 2020

FESTIVAL U13 PITCH

Les plateaux n° 7 et 11 se dérouleront le samedi 22 février 2020.

Le prochain tour aura lieu le samedi 21 mars 2020.

CHALLENGE U13 M. CAILLETON

Le prochain tour aura lieu le samedi 21 mars 2020.

Catégorie U10-U11

Enfants nés en 2009 - 2010

CHALLENGE A. LACORE

Les équipes qualifiées pour le 3^{ème} tour : A.S AIXE S/VIENNE (1), A.S EYMOUTIERS (1), A.S ST LOUIS VAL (1), J.A ISLE (1), ALOUETTE FOY RIV .G (1), E. FEYTIAT/ST JUST(1), S.A LE PALAIS S/VIENNE (1), U.S ST LEONARD (1), FUN 87 H.L (1), U.S.E.C.C (1), F.C.C ORADOUR (1), C.A RILHAC RANCON (2), LIMOGES FOOT (1), F.C PAYS AREDIEN (1), E.S BEAUBREUIL (1), J.S LAFARGE (2), A.N.F 87 (1), E. NAN/ST JOU/COMP (2), ROCHECHOUART O.C (2), A.S ST JUNIEN (1), ROCHECHOUART O.C (1), LIMOGES FOOT (2), A.S ROUSSILLON (1), E. NAN/ST JOU/COMP (1), E. MAGNAC/RAZES/FRATER (1), S.C VERNEUIL (1), A.S BOSMIE (2), G.J E.F.P.N (1), U.S CONDAT S/VIENNE (1), U.S LIMOGES BASTIDE (1), J.S LAFARGE (1), A.S PANAZOL (1).

Le prochain « Jour de Coupe U11 » aura lieu le samedi 4 Avril 2020



CHALLENGE R. VILLEDIEU

Manque le compte-rendu du plateau n° 1 organisé par E. FEYTIAT/ST JUST (3)

CHALLENGE FUTSAL FETIS/LAHITTE

A noter que la finale aura lieu le Dimanche 15 mars 2020 au gymnase de COMPREIGNAC.

Les équipes convoquées à 8h30 pour le plateau du matin sont : S.C VERNEUIL (2), LIMOGES FOOTBALL (1), J.S LAFARGE (1), A.S PANAZOL (1), A.S ST JUNIEN (1), AVENIR NORD FOOT 87 (1).

Les équipes convoquées à 13h30 pour le plateau de l'après-midi sont : LIMOGES FOOTBALL (2), S.C VERNEUIL (1), A.S AIXE S/VIENNE (1), S.A LE PALAIS S/VIENNE (1), F.C "PAYS AREDIEN (1), U.S LGS BASTIDE (1).

Catégorie U8-U9

Enfants nés en 2011 - 2012

JOURNEE DU 15/02/2020

Manque le compte-rendu du secteur n° 2 organisé par U.S BESSINES.

Manque le compte-rendu du secteur n° 10 organisé par J.S LAFARGE.

Manque le compte-rendu du secteur n° 11 organisé par LA FRATERNELLE.

À NOTER

FESTIVAL U13 PITCH

⚽ Finale Départementale : Samedi 4 Avril 2019.

CHALLENGE U13 M. CAILLETON et P. BOUCHER

⚽ Finale de samedi 13 juin 2020

CHALLENGE FUTSAL U11 LAHITTE/FETIS

⚽ Finale le Dimanche 15 mars 2020 à BONNAC LA CÔTE

CHALLENGE U11 A. LACORE

⚽ Finale le Samedi 6 juin 2020

CHALLENGE U11 R. VILLEDIEU

⚽ Finale de samedi 13 juin 2020

Journée Nationale des Débutants :

⚽ Samedi 30 Mai 2020

Prochaine réunion : Mercredi 4 mars 2020 à 17H30.

L'Animateur,
Lionel FILLEUL



COMMISSION D'ARBITRAGE

REUNION RESTREINTE du 14/02/2020

PV N° 7

PRESENTS : MM. DOUCET . BOUSSELY . GASCHET . LAUMONIER . PLEINEVERT - PINARDON.

En application des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF et de l'article 30 des règlements généraux de la LFNA, les décisions prises lors de cette réunion peuvent être frappées d'appel devant la commission départementale d'appels dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par lettre recommandée ou télécopie, ou par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club).

Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain du jour de la notification de la décision prise pour les litiges concernant les rencontres de coupe et pour les 4 dernières journées de championnats régionaux.

MATCH N° 50250.1 A.N.F. 87 (1) – PEYRAT DE BELLAC (1) SENIORS DEPARTEMENTAL 3 POULE A DU 7/12/2019

Arbitre : M. TALEB Lhoussaine

Prend note de la décision de la commission de discipline du 22/01/2020.

MATCH N° 50963.1 ST JUST LE MARTEL (3) – EYMOUTIERS (3) SENIORS DEPARTEMENTAL 5 POULE B DU 12/01/2020

Arbitre : M. BELFODIL Benouda

Vu le mail de l'arbitre mentionnant le non-paiement de la part des frais d'arbitrage par l'équipe de EYMOUTIERS.

La Commission d'Arbitrage :

- Propose que la part des frais d'arbitrage non réglée, d'un montant de 24,50 " uros, soit débitée de ce club pour en créditer l'arbitre.
- Transmet le dossier à la trésorerie du district pour régularisation

MATCH N° 50638.1 MOISSANNES (1) – ST PRIEST TAURION (2) SENIORS DEPARTEMENTAL 4 POULE C DU 19/01/2020 (REMIS DU 1/12/2019)

Arbitre : M. DESCHAMPS Guillaume

Vu la feuille de match et le rapport de l'arbitre mentionnant s'être déplacé au stade et avoir constaté l'absence de l'équipe de ST PRIEST TAURION à l'heure prévue de la rencontre.

Vu le PV n° 25 de la Commission des championnats et coupes Seniors du 22/01/2020 confirmant le forfait de cette équipe.

Vu que le règlement des frais d'arbitrage est effectué par virement pour cette compétition.

Vu l'article 19 des règlements généraux de la LFNA concernant les conséquences financières des forfaits.

La Commission d'Arbitrage :

- Propose que la totalité des frais de déplacement de l'arbitre, à savoir 38,40 " uros, soit débitée du club forfait pour en créditer l'arbitre.
- Transmet le dossier à la trésorerie du district pour régularisation.



**MATCH N° 52108.1 E. BONNAC LA COTE/BEAUNE (1) – VIGENAL FC LIMOGES (1) U 15
DEPARTEMENTAL 2/ PHASE 2 POULE B DU 25/01/2020**

Arbitre : M. CHHAIBI Elias

Vu le rapport de l'arbitre mentionnant le non-paiement de la part des frais d'arbitrage par l'équipe du VIGENAL FC LIMOGES.

La Commission d'Arbitrage :

- Propose que la part des frais d'arbitrage non réglée, d'un montant de 20,00 " uros (Moitié du forfait), soit débitée de ce club pour en créditer l'arbitre.
- Transmet le dossier à la trésorerie du district pour régularisation

**MATCH N° 52040.1 E. USECCC/NIEUL/PEYRILHAC (1) – CA RILHAC RANCON (2) U 15
DEPARTEMENTAL 1/ PHASE 2 POULE UNIQUE DU 8/02/2020**

Arbitre : M. BELFODIL Mohammed

Vu le mail de l'arbitre mentionnant le non-paiement de la part des frais d'arbitrage par l'équipe du CA RILHAC RANCON.

La Commission d'Arbitrage :

- Propose que la part des frais d'arbitrage non réglée, d'un montant de 20,00 " uros (Moitié du forfait), soit débitée de ce club pour en créditer l'arbitre.
- Transmet le dossier à la trésorerie du district pour régularisation

**MATCH N° 52302.1 LIMOGES FC (2) – ALLASSAC CS (1), FEMININES D1 INTERDISTRICT A 11 / 19-23-87,
POULE O DU 9/02/2020**

Arbitre : M. PIPIER Julien

Vu le mail de l'arbitre mentionnant le non-paiement des frais d'arbitrage de la part des 2 équipes.

La Commission d'Arbitrage :

- Propose que la totalité des frais d'arbitrage non réglés d'un montant de 49,00 " uros, soit débitée par moitié aux 2 clubs pour en créditer l'arbitre.
- Transmet le dossier à la trésorerie du district pour régularisation.

MATCH N° 52300.1 BRIVE ESA (1) – F.C.C. ORADOUR (1) FEMININES D1 INTERDISTRICT A 11 / 19-23-87, POULE O DU 9/02/2020

Arbitre : M. HUMEZ Hervé (district 19)

Vu le mail du club de BRIVE nous informant que l'arbitre n'a pas voulu que soit réglé sur place ses indemnités d'arbitrage pensant que celles-ci étaient effectuées par virement bancaire par le district.

Vu la confirmation téléphonique de l'arbitre attestant du non-paiement des frais d'arbitrage par les 2 équipes

Vu le règlement de cette compétition qui précise que le district de Football de la HV est chargé de l'organisation de ce championnat et du traitement des réclamations

La Commission d'Arbitrage :

- Propose que les frais d'arbitrage non réglés, d'un montant de 49,00 " uros, soit débités par moitié aux 2 clubs pour en créditer l'arbitre.
- Transmet le dossier à la trésorerie du district 87 pour régularisation.
- Transmet au district de la Corrèze pour information.

Le Président

Daniel DOUCET

Le Secrétaire

Bernard LAUMONIER



PARTENAIRES DU DISTRICT





LE POINT SUR LE CHAMPIONNAT

DEPARTEMENTAL 1 LE VIGENAL SE DETACHE

Le club limougeaud a obtenu sa 11ème victoire face à un prétendant immédiat ISLE (C) par 2 à 1. PANAZOL (B) est toujours là mais à 7 longueurs après sa victoire face à ST BRICE par 2 à 0. RILHAC RANCON (B) est incliné face à AIXE (C) par 2 à 1. BEAUNE n'a pu faire mieux et est incliné face au PALAIS (B) par 3 à 2. EYMOUTIERS n'a pu contenir LAFARGE (B) et est incliné par 2 à 1. FOOT SUD et son voisin OCCITANE ont partagé les points 1 à 1.

DEPARTEMENTAL 2 POULE A COMPREIGNAC ET L'USECC (B) TOUJOURS EN TETE

Le duel pour la tête de la poule se poursuit. COMPREIGNAC a triomphé de LUSSAC LES EGLISES par 2 à 0 et USECC (B) est allé battre la lanterne rouge LIMOGES ROUSSILLON (B) par 2 à 1. NANTIAT a cartonné face à BESSINES (B) en triomphant par 7 à 1. ST JUNIEN (B) a obtenu une précieuse victoire face à MAYOTTE par 3 à 1. ST VICTURNIEN est imposé par le plus petit des scores face à ST PRIEST TAURION par 1 à 0. Victoire d'AMBAZAC sur le terrain de VEYRAC par 2 à 1.

POULE B NEXON CONFIRME

En triomphant de SOLIGNAC par 2 à 1, NEXON confirme qu'il peut participer à la lutte pour la 1ère place. LA ROCHE LA BEILLE, le second, a partagé les points sur le terrain de SLE (D) / 1 à 1. CONDAT est allé obtenir une belle victoire sur le terrain de ST LEONARD (B) sur le score de 2 à 1. Le FCCO en a fait de même sur le terrain de BOISSEUIL par 3 à 2. LES FEUILLARDIERS et FC 2 VALLEES ont fait match nul 0 à 0, tout comme ST PRIEST SOUS AIXE face à LA GENEYTOUSE : 1 à 1 également.

DEPARTEMENTAL 3 POULE A ANF 87 S'IMPOSE

En battant BERSAC par 1 à 0, ANF87 est replacé dans la course à la montée. LE DORAT est un solide leader et n'a laissé aucune chance à la FRATERNELLE en triomphant par 5 à 2. LA JONCHERE et PEYRAT DE BELLAC ont partagé les points : 1 à 1, tout comme ST AMAND MAGNAZEIX face à BELLAC/BERNEUIL (B) sur le même score. NANTIAT (B) est allé battre ST BONNET DE BELLAC par 2 à 1. Enfin, match nul entre ST GEORGES LES LANDES et AMBAZAC (B) sur le score de 2 à 2.

POULE B ST JUST LE MARTEL AUGMENTE SON AVANCE

En allant battre RILHAC RANCON (C) par 2 à 1, ST JUST LE MARTEL a creusé l'écart avec son suivant LAFP (B) battu à ELAN SPORTIF par 2 à 0. L'ASPTT LIMOGES a triomphé de CHATEAUNEUF/NEUVIC (B) par 3 à 1. AUREIL/EYJEAUX est incliné face au PALAIS (C) par 1 à 0. FEYTIAT (C) a triomphé de SUSSAC par forfait. LA CROISILLE/LINARDS a battu ST MARTIN TERRESSUS par 2 à 1.

POULE C LES KURDES DIFFICILEMENT

Le leader est allé s'imposer sur le terrain de VERNEUIL/VIENNE (B) par 2 à 1. La ST LOUIS/VAL en a fait de même sur le terrain de LA ROCHE LA BEILLE (B) par 3 à 1. PAYS AREDIEN a été battu par L'ALOUETTE (B) par 1 à 0. NEXON (B) a triomphé du FCCL par 1 à 0. FOOT SUD (B) en a fait de même face à BOSMIE par 1 à 0. Enfin, SOLIGNAC (B) est incliné face à BEAUNE (B) par 3 à 2.



POULE D ST JOUVENT BIEN SUR

Le leader n'a laissé aucune chance à FC 2 VALLEES (B) en l'emportant par 3 à 0. VAYRES a battu difficilement ST GENCE par 1 à 0. LIMOGES LANDOUGE (B) a triomphé de ST JUNIEN (C) par 4 à 0. ROCHECHOUART a battu de justesse CONDAT (B) par 2 à 1. Large victoire de SEREILHAC face à ORADOUR/GLANE par 3 à 0. ST BRICE (B) a été largement défait par LAFARGE (C) par 3 à 0.

DEPARTEMENTAL 4 POULE A UNE POULE TRES SERREE

LE VIGENAL (B) a largement battu COMPREIGNAC (B) par 4 à 0, tout comme PEYRILHAC face à DROUX par 4 à 2. VEYRAC (B) s'est également largement imposé contre PEYRAT DE BELLAC (B) sur le score de 4 à 0. BELLAC/BERNEUIL (C) a triomphé de NANTIAT (C) par 3 à 1 et NOUIC/MEZIERES a battu LA BAZEUGE par 3 à 1. L'exempt était CIEUX/VAULRY.

POULE B BONNAC LARGEMENT

Le leader a cartonné face à ST SORNIN LEULAC en l'emportant par 5 à 0. BEAUNE (C) en a fait de même face au THEIL LES BILLANGES par 3 à 0. FOLLES a soigné son goal avéragé face aux GRANDS CHEZEAUX avec un score de 5 à 1. LE DORAT (B) et ST PARDOUX ont fait match nul 1 à 1 tout comme LA JONCHERE (B) face à ANF87 (B) sur le même score de 1 à 1. L'exempt était RAZES.

POULE C ROYERES SANS PROBLEME

En allant battre l'ASPTT LIMOGES (B) par 6 à 2, ROYERES confirme qu'il est en route pour la montée. L'OCCITANE (B) a vaincu ST JUST LE MARTEL (B) par 3 à 2. ST PRIEST TAURION (B) en a fait de même face à ST LEONARD (C) par 3 à 1, LA CROISILLE/LINARDS et ST JULIEN LE PETIT ont fait match nul 1 à 1. MOISSANNES a subi la loi du visiteur EYMOUTIERS (B) en s'inclinant par 4 à 0. L'exempt était AMBAZAC (C).

POULE D L'USECC (C) TOUJOURS

L'USECC (C) poursuit sa marche en tête en allant battre BOISSEUIL (B) par 3 à 1. BOSMIE (B) est venu à bout de FOOT SUD (C) sur le score de 2 à 1. COUSSAC BONNEVAL a triomphé sans jouer suite au forfait de ST MAURICE LES BROUSSES. FEYTIAT (D) a battu le PAYS AREDIEN (B) par 2 à 0. FLAVIGNAC a été battu par VERNEUIL (C) par 1 à 0. L'exempt était ST HILAIRE LES PLACES.

POULE E LE FCCO (B) SCORE

Le FCCO (B) est allé battre LIMOGES LANDOUGE (B) sur le score de 7 à 1. ROCHECHOUART (B) a vaincu ST LOUIS/VAL (B) par 3 à 2. CHAILLAC/SAILLAT s'est imposé sur le terrain de SEREILHAC (B) par 2 à 0. ST PRIEST SOUX AIXE (B) a battu ST VICTURNIEN (B) par 4 à 2. L'exempt était le FCCL (B).

L'Animateur.
Clarisse ROUGIER



RECOMPENSES ESPRIT SPORTIF

#Esprit Sportif

Vendredi 7 février 2020 avait lieu la remise des récompenses distribuées par le CDOS 87 au titre de l'Esprit Sportif.

Cette manifestation avait lieu dans la grande salle du Conseil Départemental à LIMOGES.

Les candidatures étaient proposées par le District de la Haute-Vienne et validées par le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Haute-Vienne.

Catégorie jeunes dirigeants :

Elodie DUFOUR (Feuillardiers) . Vivien LAGORCEIX (Folles)

Catégorie Dirigeants :

Dominique LEVEQUE (FCCO) . Michel BESSOULE (LE PALAIS) . Jean DEGOT (USECC) . Lucien DUROUSSEAUD (VERNEUIL/VIENNE) . Christophe LAGORCE (OCCITANE) . Romain PINARDON (ANF87)

Catégorie Entraîneurs :

Jérémy BOURRET (ALOUETTE) . Maxime BRANTHOME (NOUIC/MEZIERES) . François MALMANCHE (AIXE/VIENNE) . Geoffrey SAVIGNAT (NOUIC/MEZIERES) . Alain DUCOURTIOUX (RILHAC RANCON)

Arbitres :

Anthony GRUFFAZ (AMBAZAC) . Joel LANNAUD (AZAT LE RIS)

Les photos de la soirée sont à retrouver sur le site internet du District.

Merci et félicitations à tous ces serviteurs du football.

Bernard QUESSON,
Secrétaire Général